

Communiqué de presse

Le Conseil National des Centres Commerciaux, en tant que membre administrateur du Conseil du Commerce de France (CdCF) s'associe à la demande de retrait de la mesure conditionnant l'accès aux centres commerciaux à la présentation et la vérification du passe sanitaire.

Le CNCC souligne que cette mesure est à la fois inacceptable et impraticable comme l'a souligné l'avis du Conseil d'Etat.

Il rappelle que les centres commerciaux respectent strictement le protocole sanitaire auquel ils sont soumis et que nombre d'entre eux mettent à disposition des espaces de dépistage et de vaccination, en collaboration avec les ARS.

Ci-joint le communiqué de presse du Conseil du Commerce de France.

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

A propos du Conseil du Commerce de France

Le Conseil du Commerce de France est une association qui regroupe 31 fédérations professionnelles. Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation. Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce... Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 7 juin 2016 par William Koeberlé.

Contact Presse CNCC :

communication@cncc.com

01 53 43 82 60

Delphine Bosc

Delphine.bosc@shan.fr

07.76.09.21.71